

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 17 JUIN 2024

| | | | | | |
|--|--|-----------------|-----------------|----------------|----------------|
| DATE DE CONVOCATION : 06/06/2024 | L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 17 juin à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire. | | | | |
| DATE D’AFFICHAGE : 24/06/2024 | | | | | |
| NOMBRE DE CONSEILLERS | EN EXERCICE | PRÉSENTS | POUVOIRS | VOTANTS | ABSENTS |
| | 29 | 19 | 6 | 25 | 4 |
| FB/TD/OR N° 2024/29 | TARIFS DU MARCHÉ DE NOËL 2024 | | | | |

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Dominique BONNET, Simone BEULÉ, Éric ROYNEL, Emmanuel SAUTEUR, Philippe POISSONNIER, Stéphanie RICHARD-DUHAMMEL, Guy DAVID, Sylvie ROUZET, Marc BAUDELOT, Thomas AMELOT, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Dalila DOROL, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD

Excusés :

- Patricia EVENO, Pouvoir à Béatrice BONVIN
- Christine HABEGGER, Pouvoir à Denis DURAND
- Marie-France DURAND, Pouvoir à Jacques GAY
- Cécile COMBEAU, Pouvoir à Dominique BONNET
- Isabelle MARCHAND, Pouvoir à Fabrice PICHARD
- Roland HAMARD, Pouvoir à Bruno ESTAMPE

Absents : Jean-Paul MARCHAND, Jean JOSEPH, Claire CLAIREMBAULT, Sonia DOKOUROFF

Secrétaire de séance : Armelle THÉRON-CAPLAIN

Vu du Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2212-2,

Vu l'article L.310-2 du Code de commerce relatif à la vente au déballage,

Vu l'avis de la commission finances du 04 juin 2024,

Considérant qu'il appartient à la ville de fixer les tarifs du marché de Noël qu'elle organise en décembre 2024 ;

Monsieur Jacques Gay, Adjoint aux Finances, propose d'adopter les tarifs suivants pour le marché de Noël 2024, sachant que seuls les tarifs d'emplacements food-trucks ont été actualisés suivant la délibération des tarifs communaux 2024 n°2023/65 du 12/12/2023 :

Cour de la mairie

- Barnum 3 x 3 m (le week-end) : 80 €
- Emplacement food-truck :
 - véhicules de - 3,5 T : 12,00 €/jour
 - véhicule de + 3,5 T : 24,00 €/jour

Salle des Pressoirs

Emplacement de 2,40 m (le week-end) : 55 €

Emplacement de 3,20 m (le week-end) : 75 €

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Fixe les tarifs du marché de Noël 2024 comme déterminés ci-dessus.

Fait et délibéré à Épernon,
le 17 juin 2024



Secrétaire de séance

Armelle THÉRON-CAPLAIN



Le Maire,

François BELHOMME

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.